

# Efficacité stratégique - RECOMMANDATIONS

## Une stratégie dynamique au service de la mission sociale

Un plan stratégique clair constitue le socle indispensable pour orienter les choix de l'EÉSAD et assurer la cohérence de ses actions dans le temps. Toutefois, sa véritable force réside dans sa capacité d'adaptation permanente, rendue possible par une veille stratégique constante de l'environnement socio-économique, démographique et politique.

Cette agilité stratégique repose sur trois leviers complémentaires :

- **Veille environnementale active** : suivi des évolutions réglementaires, des politiques publiques, des tendances démographiques et des innovations sectorielles.
- **Proximité relationnelle** : maintien d'un dialogue permanent avec les parties prenantes (usagers, familles, partenaires institutionnels, autres EÉSAD, Réseau de coopération des EÉSAD) pour ajuster la stratégie aux réalités émergentes du terrain.
- **Culture d'innovation** : développement d'une approche expérimentale pour améliorer continuellement les pratiques internes et créer de nouvelles offres de services répondant aux besoins non couverts.

## Le projet sociétal comme ligne directrice des décisions

Le projet sociétal des **Entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD)** du Québec s'articule autour d'une mission fondamentale : **favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie**, notamment les personnes âgées et celles en situation de handicap, en leur offrant des services d'aide à domicile de qualité, abordables et adaptés à leurs besoins spécifiques. Ce projet sociétal est guidé par la mission des EÉSAD en cinq axes, comme évoqué précédemment dans ce rapport.

## Appropriation contextuelle et gouvernance stratégique

Bien que ce projet sociétal constitue le socle commun des EÉSAD québécoises, chaque conseil d'administration doit se l'approprier et l'adapter en fonction de l'histoire spécifique de son organisation, des caractéristiques de son territoire et des défis particuliers de sa communauté.

Cette appropriation contextuelle implique :

- **L'analyse des spécificités locales** : démographie, géographie, tissu associatif, besoins non couverts et opportunités de développement.
- **Une consultation des parties prenantes** : dialogue avec les usagers, les familles, les partenaires institutionnels et les employé·es pour affiner les priorités.
- **La définition d'orientations stratégiques** : traduction du projet sociétal en objectifs opérationnels mesurables et en plan d'action pluriannuel.

Ainsi équipé d'une ligne directrice claire et contextualisée, le conseil d'administration peut exercer sa gouvernance en toute cohérence, prendre des décisions stratégiques alignées sur la mission sociale et demeurer intransigeant sur la finalité de l'action de l'EÉSAD, même face aux pressions économiques ou politiques qui pourraient compromettre sa mission première.

---

Revision #2

Created 29 July 2025 02:00:02 by Admin

Updated 14 October 2025 19:26:55 by Admin